

# Créer et enregistrer une certification aux Répertoires nationaux

Webinaire Centre Inffo du 24 mai 2022  
en partenariat avec France compétences.

Déroulé du webinaire dans le temps

## Table des matières

1	La compétence .....	1
2	La note d'opportunité.....	1
3	Valeur d'usage ?.....	2
4	Ingénierie de certification .....	2
5	Modalités d'évaluation .....	3

-----

## 1 La compétence

3.30 : l'évaluation de la compétence

4.15 : RNCP et RS

6.15 : opportunité de la certification : certifier des compétences, comportements observables ?  
Réponse au marché du travail.

Étude d'opportunité : sources extérieures, études,... (France Emploi, France Stratégie, ...)

12.43 : étude d'opportunité et RS – Déterminante : besoins, public, compétences, opportunité réelle  
au regard des besoins du marché.

9.22 : réponses en fonction du chat.

Lien avec le marché de l'emploi, analyse préalable (à quels besoins répond la certification, ...)

[Retour table des matières](#)

## 2 La note d'opportunité

9 :45 : précisions sur la note d'opportunité

[Retour table des matières](#)

### 3 Valeur d'usage ?

17.12 : documents modèles utiles : guide du répertoire spécifique  
>>> Consultation de la branche professionnelle qui est partante.

19.38 : travail d'enquête auprès des professionnels français.  
D'où vient le besoin ?

[Retour table des matières](#)

### 4 Ingénierie de certification

22.13 : Adopter les modèles de France Compétences RNCP ou RS

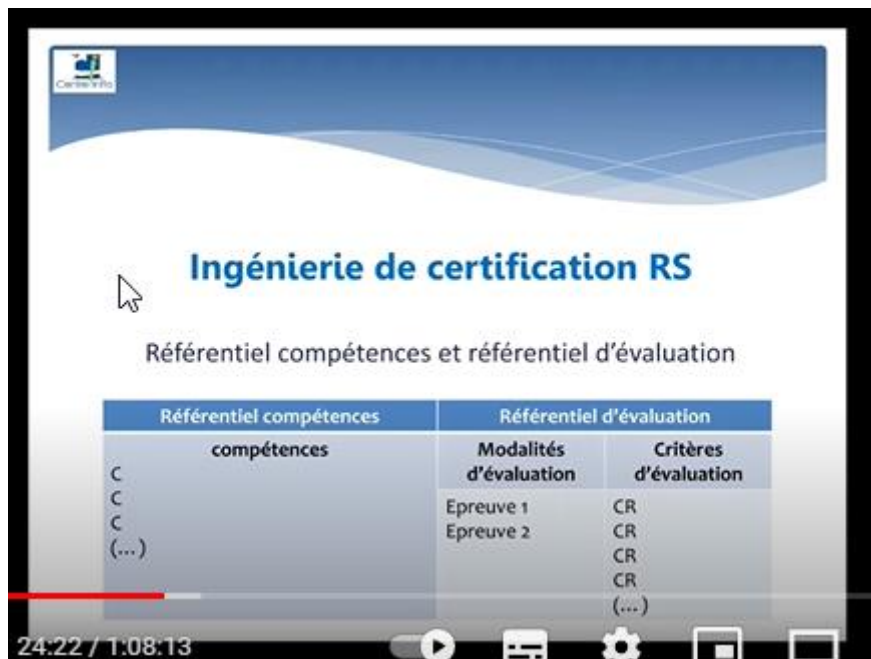
Écrire en compétences



**Ingénierie de certification RNCP**  
Référentiel métier et référentiel d'évaluation

Référentiel métier		Référentiel d'évaluation	
Activités	Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Activité 1	C	Epreuve 1	CR
	C	Epreuve 2	CR
	C	<b>Centrées compétences et non connaissances</b>	CR
	(...)		CR (...)
Activité 2		Epreuve 1	Seuils de réalisation qui permettent de valider la compétence
(...)			

23:21 / 1:08:13



[Retour table des matières](#)

## 5 Modalités d'évaluation

25.45 : **l'écriture en compétences** - verbe d'action à l'infinitif – Modalités d'évaluation

27.46 : gestion du handicap. Elle doit apparaître dans le référentiel de compétences. Ex : accessibilité du site de formation.

29.51 : référentiel d'activités primordial - référentiel de compétences ; référentiel d'évaluation. Chacun de ces référentiels a le même poids. - logique horizontale. + la gestion du handicap

34.00 : compétences transversales, soft skills : les contextualiser par rapport au métier visé.

36.36 : métiers réglementés (en parler ?)

37.25 : qcm, évaluations en ligne. Est-ce adapté aux objectifs de la certification ?

Exemple : coiffure tout à distance.

Quelle preuve de la valeur d'usage ?

39.00 :

Deux promotions pour pouvoir déposer y compris VAE sauf métiers émergents (liste établie par France Compétences et métiers spécifiques)

Avoir suivi ces promotions à 6 mois et au-delà : intégration dans le métier visé

RS : pas de suivi mais valeur économique. Acteurs qui peuvent attester (une dizaine de retours – impact sur les activités des entreprises

Valeur sociale : impact sur l'employabilité ;

Élaborer un système de preuves de valeurs

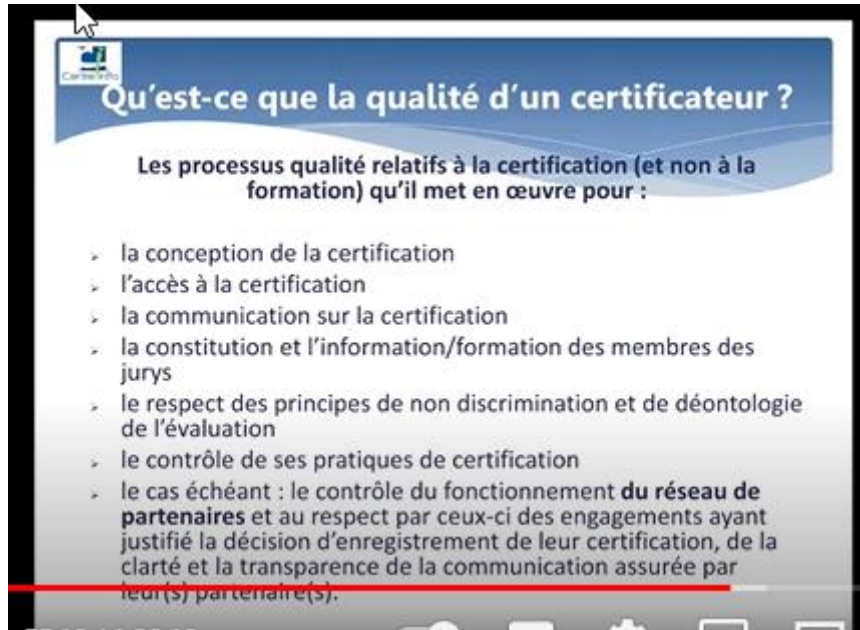
RS : preuves par des courriers, témoignages, attente d'un bilan sur les cohortes des stagiaires (pas aussi détaillé que le RNCP)

51.31 : pour le RNCP : promotion (personnes ayant obtenu la certification dans l'année civile)

Rémunérations : donnée essentielle. Acceptation de fourchettes réduites (argumenter)

Qualité d'un certificateur

54.00



1.02 : jury de certification. Composition : collégial, indépendant, qualité, faire appel à des professionnels du secteur

Cohérence entre le temps de formation et la validation (exemple : formation trop courte) – Durée de l'évaluation doit être cohérente.

[Retour table des matières](#)